



**DELIBERATION N° 16-017**

**Objet : Projet de mise en œuvre des compétences optionnelles : mutualisation des achats**

Le vingt-quatre mars deux mille seize à quatorze heures, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

**Sont présents :**

Date de convocation :	M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
<b>15 FEV. 2016</b>	Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise
	Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
	M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Date d'affichage :	Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
<b>01 AVR. 2016</b>	Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
	M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des trois forêts
Acte rendu exécutoire :	M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes
	M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
	Mme Odette LOZAIC	Déléguée de la CA Plaine Vallée
	M. Jacques RENAUD	Délégué de la CC Pays de France
	M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la CC Vexin Val de Seine
<b>01 AVR. 2016</b>	Publication ou notification :	

**Sont excusés :**

Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
M. Alexandre PUEYO	Délégué du Département du Val d'Oise
M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la CA ValParis

Représentant 97 voix sur un total de 120

Secrétaire de séance : M. Pierre-Edouard EON

**Le Comité syndical,**

*Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat mixte Val d'Oise Numérique,*

*Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,*

*Vu la délibération n° 15-008 relative à la délégation de compétences du Comité syndical au Président du Syndicat,*

*Vu la convention de mise à disposition de moyens humains et matériels entre le Département du Val d'Oise et le syndicat mixte,*

*Vu le rapport n° 16-017,*

**Après en avoir délibéré : (97 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSENTION)**

**APPROUVER** le lancement d'une étude d'opportunité pour la création d'une centrale d'achat dont l'objet porterait sur les matériels et services numérique ;

**PRECISER** que l'adhésion à cette centrale d'achat se ferait sur la base du volontariat ;

**MANDATER** le Directeur général du Syndicat Val d'Oise Numérique et ses services pour solliciter les membres du syndicat et d'autres collectivités valdoisiennes afin de recueillir les besoins et compétences en la matière ;

**Le Président**

Syndicat Mixte Ouvert  
Val d'Oise Numérique

**Monsieur Pierre-Edouard EON**

